SEIZIÈME ANNÉE — N° 58 | En avant la Grue! | MERCREDI 21 JUILLET 1897

LA GRUYÈRE

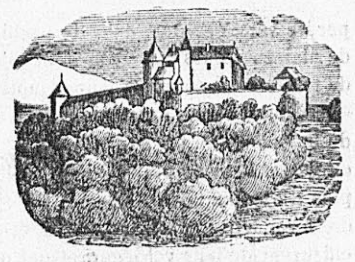

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁸ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 cent. Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Bulle*, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

Bulle, le 20 juillet 1897.

Estavayer.

Les amateurs de pittoresque devraient aller voir Estavayer. De Fribourg, le chemin de fer y conduit en une heure et demie; de Neuchâtel, on n'a que le lac à traverser. Estavayer, mieux que Fribourg, a su conserver son cachet féodal. C'est encore la petite ville telle qu'elle était au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Aucune de ses tours n'a été abattue; on y entre par de vieilles portes surmontées d'écussons, et les anciens remparts continuent de mettre autour de la romantique cité leur longue dentelle grise. Aux toits de plusieurs maisons grimacent de superbes gargouilles, monstres ailés qui semblent se tordre au-dessus de la tête des passants. Des grilles appliquent leur végétation de fer aux volets de maint rez-de-chaussée; des enseignes gothiques grincent au vent, suspendues à des potences fleuries d'arabesques; des pigeonniers au toit rouge se dressent çà et là, comme une crête sur la tête d'un coq; et, entre deux bouts de murs ou entre deux arbres, on aperçoit un morceau de la robe bleue du lac, traînant au soleil, baignée d'une lumière d'apparition. Et quelles jolies ruelles errant à l'aventure, en zigzags, telles que des enfants qui ne sont pas pressés d'aller à l'école! Des pigeons y roucoulent comme Faust et Marguerite au clair de la lune; des lézards aux yeux de rubis s'y chauffent au soleil, des abeilles y bourdonnent comme en plein champ, et de gentils papillons folâtres s'y poursuivent dans un envolement d'amour.

Pigeons, lézards, abeilles et papillons sont les seuls êtres qu'on rencontre dans ces petites ruelles rustiques, et qui en égayent la solitude. Ailleurs, dans les rues larges, droites et bien pavées, on rencontre beaucoup de croque-morts, de médecins, de gendarmes, d'huissiers; on entend des plaintes, on voit des larmes; l'humanité grimace. Ici la nature sourit.

Fribourg aussi, dans son aspect général, a conservé un cachet moyen âge; mais Estavayer est plus intact, Estavayer n'a pas donné de coups de coude dans ses remparts et ne les a pas troués. Son vieux pourpoint de pierre est encore neuf. Si Estavayer était plus petit, il y a longtemps que notre habile conservateur cantonal aurait proposé de le transporter au Musée de Fribourg. C'est une véritable relique d'architecture, un Nuremberg en réduction, où il n'y a que de bonnes gens, et où l'on ne parle que le *staviacois*, qu'il ne faut pas confondre avec l'iroquois.

Le château, avec ses tours de briques rouges haut levées dans le ciel, est dans une des plus admirables positions qu'on puisse imaginer. Les flots battaient jadis les falaises sur lesquelles il est construit; de ses fenêtres, la vue se déroule splendide, sur un horizon de lac et de montagnes. Les anciens fossés existent encore, seulement on les a transformés en jardins : la nappe d'eau est devenue une nappe de fleurs.

Du château, on traverse un pont couvert, on passe sous une sombre tour, et l'on se trouve en face de l'église qui élève joyeusement au-dessus des toits voisins ses gargouilles noires, son clocher et ses clochetons, et le cadran blanc de sa grande horloge.

L'escalier, qui date du siècle dernier, est digne d'une cathédrale gothique. C'est l'œuvre magnifique d'un maître maçon d'Estavayer. Il a appliqué à cette rampe l'ornementation charmante des missels du moyen âge. Des figures, des bustes, des animaux forment des médaillon, encadrés de feuillages et d'arabesques et s'enroulent avec une fantaisie et une grâce exquises.

Les stalles sont encore plus remarquables que ce remarquable escalier. Elles se déploient comme une série d'élégants portiques, abritant sous une coiffure de dentelles de vénérables personnages drapés de grands manteaux, prophètes et apôtres à longue barbe, qui représentent l'Ancien et le Nouveau Testament.

Des animaux immondes, des reptiles, une sirène, symbolisent les sept péchés capitaux. Sous chaque stalle, une figurine délicatement fouillée sert d'emblème aux vertus cardinales. La rose d'Estavayer s'épanouit partout, avec une profusion riante et printanière, comme pour remplir de son parfum la maison de Dieu.

Dans la sacristie, on conserve quelques calices très anciens, incrustés de pierres précieuses, et des antiphonaires provenant de la cathédrale de Berne. Chaque lettre initiale est ornée de figures comiques de prêtres et de moines. Aujourd'hui, on crierait à la profanation. Il faut croire que ces images satiriques amusaient beaucoup nos pères, plus innocents, plus naïfs, ou plus tolérants. C'étaient cependant des moines qui enluminaient ces splendides et pieux missels. Et non seulement les moines dessinaient, peignaient écrivaient, sculptaient, mais ils composaient aussi des chansons. Un moine de la Part-Dieu est l'auteur de notre chef-d'œuvre national, le *Ranz des vaches*.

En sortant de l'église, prenez à droite, vous arriverez sur une terrasse ombragée d'un vieux tilleul. Là, le panorama est superbe. Du côté du château, la falaise est drapée de feuillage aux tons intenses, avec de grands peupliers aux tournures héroïques, plantés comme des étendards. A vos pieds s'étend la grève couleur d'or, avec ses petites anses, ses flaques luisantes, ses restes de pilotis lacustres qui ressemblent aux croix brisées d'un cimetière abandonné.

Sur l'autre rive, Neuchâtel égrène ses maisons comme un collier de perles blanches, et l'œil se promène sur les montagnes mouvementées du Jura, sur les coteaux plus adoucis de Grandson, puis il va se

---

FEUILLETON DE *LA GRUYERE* 111

MONSIEUR LECOQ

PAR

ÉMILE GABORIAU

Après avoir écarté brutalement Blanche, sa jeune femme, qui s'opposait à sa sortie, qui s'accrochait désespérément à ses vêtements, Martial reprit le bras de Jean Lacheneur.

— Arrivez!... lui dit-il d'une voie frémissante. Suivez-moi!...

Jean le suivait.

Ils traversèrent de nouveau la grande galerie, au milieu des invités pétrifiés; mais, au lieu de gagner le vestibule, Martial s'empara d'un candélabre allumé sur une console et ouvrit une petite porte qui donnait sur un escalier de service.

— Où me conduisez-vous?... demanda Jean Lacheneur.

Martial, qui avait déjà gravi deux ou trois marches, se retourna :

— Avez-vous donc peur? fit-il.

L'autre haussa les épaules, et froidement :

— Si vous le prenez ainsi, prononça-t-il, montons.

Ils montèrent au second étage du château et arrivèrent à un appartement à demi démeublé, où tout était en désordre.

C'était l'appartement de garçon de Martial. La veille au soir, il avait bien cru qu'il y couchait pour la dernière fois.

Cet appartement, autrefois celui de Jean Lacheneur lorsqu'il venait passer les vacances près de son père, et rien n'y avait été changé. Il reconnaissait les rideaux à ramages, les grandes rosaces du tapis et jusqu'au vieux fauteuil où il avait lu tant de romans en cachette.

Dès qu'ils furent entrés, Martial courut à un petit secrétaire resté dans un angle, le brisa plutôt qu'il ne l'ouvrit et prit dans un tiroir un papier plié fort menu qu'il glissa dans sa poche.

Bien qu'il parût agir dans la plénitude de sa volonté, un observateur eût été effrayé de ses mouvements saccadés, de sa pâleur et de l'éclat de ses yeux. Les fous, quand ils paraissent se conduire le plus raisonnablement, se trahissent par un extérieur pareil.

— Maintenant, dit-il, partons... Il faut éviter une scène; mon père et... ma femme me cherchent sans doute... Nous nous expliquerons dehors.

Ils descendirent en toute hâte, sortirent par les jardins et eurent bientôt atteint la longue avenue de Sairmeuse.

Alors Jean Lacheneur s'arrêta court.

— Venir ici pour un oui ou un non était, je crois, inutile, dit-il. Enfin, vous l'avez voulu. Que dois-je répondre à Maurice d'Escorval?

— Rien! Vous allez me conduire près de lui.

— Vous?...

— Oui, moi!... Il faut que je le voie, que je lui parle, que je me justifie... Marchons!

Mais Jean Lacheneur ne bougea pas.

— Ce que vous me demandez est impossible, prononça-t-il.

— Pourquoi?

— Parce que Maurice est poursuivi. S'il était pris, il serait traduit devant la Cour prévôtale et sans doute condamné à mort. Il se cache, il a trouvé une retraite sûre, je n'ai pas le droit de la faire connaître.

En fait de retraite sûre, Maurice n'avait alors que le bois voisin, où, en compagnie du caporal Bavois, il attendait le retour de Jean.

Mais Jean n'avait pu résister à la tentation de prononcer cette réponse, plus insultante que s'il eût dit simplement :

— Nous craignons les délateurs!...

La preuve que Martial n'était pas soi, c'est que lui si fier, si violent, il ne releva pas l'outrage.

— Vous vous défiez de moi!... fit-il tristement.

Jean Lacheneur se tut, nouvelle offense.

— Cependant, insista Martial, après ce que vous venez de voir et d'entendre, vous ne pouvez plus me soupçonner d'avoir coupé les cordes que j'ai portées au baron d'Escorval.

— Non... Je suis persuadé que vous êtes innocent de cette atroce lâcheté.

— Vous avez vu comment j'ai puni celui qui a osé compromettre l'honneur du nom de Sairmeuse... Et celui-là, cependant, est le père de la jeune fille que j'ai épousée aujourd'hui même...

— J'ai vu!... mais je vous répondrai quand même : impossible!

Véritablement, Jean était stupéfait de la patience, — il faut dire plus, — de l'humble résignation de Martial.

Au lieu de se révolter, Martial tira de sa poche le papier qu'il était allé prendre à son appartement, et le tendant à Jean :

— Ceux qui m'infligent cette honte qu'on doute de ma parole, seront châtiés, dit-il d'une voix sourde... Vous ne croyez pas à ma sincérité, Jean, en voici une preuve que je comptais remettre à Maurice et qui vous rassurera...

— Qu'est-ce que cette preuve?...

— Le brouillon écrit de ma main, en échange duquel mon père a favorisé l'évasion du baron d'Escorval... Un inexplicable pressentiment m'a empêché de brûler cette pièce compromettante... je m'en réjouis aujourd'hui.

Reprenez cette lettre, elle me remet à votre discrétion.

Tout autre que Jean Lacheneur eût été touché de cette grandeur d'âme, que d'aucuns eussent taxée d'héroïque niaiserie.

Jean demeura implacable. Il avait au cœur une de ces haines que rien ne désarme, qui circulent dans les veines comme le sang, que nulles satisfactions n'assouvissent, qui, loin de s'affaiblir avec les années, grandissent et deviennent plus terribles.

Il eût tout sacrifié, il sacrifia tout en ce moment, le mal-

perdre vers Yverdon, dans de pacifiques perspectives de plaines vêtues de verdure et d'arbres, tachetées de forêts sombres et de jaunes moissons.

La large nappe immobile du lac est jetée au fond de la vallée, sans un pli, comme si elle était coulée en verre. Rien de plus calme, de plus solennel et de plus triste que la surface de cette eau dormante que des hirondelles au ventre blanc et aux ailes noires effleurent de leur vol léger, et qui ne s'éveille de sa torpeur que sous les rudes coups de vent de la montagne.

VICTOR TISSOT.

EN ORIENT

M. Cambon, ambassadeur de France, a quitté Constantinople jeudi, en congé.

L'ancien grand-vizir Kivas-pacha a été nommé commandant militaire de la Crète.

Les ambassadeurs commencent à être inquiets de ne pas recevoir la réponse de la Porte.

Le 13 juillet, il y a eu un conseil au palais pour arrêter cette réponse; dans ce conseil, chose inconnue jusqu'ici, le sultan est intervenu en faisant passer à ses ministres de petits papiers sur lesquels des questions étaient posées. Ses ministres répondaient par la même voie.

Le grand-vizir a toujours la majorité pour lui. On pense que le ministère refusera l'évacuation de la Thessalie.

Le *Morning Post* dit que Tewfik-pacha aurait déclaré à la réunion des ambassadeurs que la Turquie accepterait la proposition de rectification des frontières.

On mande de Vienne au *Times* que si des troubles se produisaient à Constantinople, ensuite de l'acceptation par le sultan des propositions des puissances, les navires étrangers seraient en mesure de débarquer 5000 hommes.

Le *Daily Telegraph* dit que la Russie, l'Autriche et l'Angleterre se sont mises d'accord au sujet des mesures de coërcition à prendre à l'égard de la Turquie.

Un simple blocus du Bosphore par la Russie, des Dardanelles par l'Angleterre et l'occupation du chemin de fer de Salonique par l'Autriche, suffiraient à faire céder le sultan. En outre, la France pourrait occuper Smyrne et on pourrait retenir le tribut d'Egypte.

L'indemnité de guerre est fixée par les puissances à quatre millions de livres turques. La question des frontières ayant été antérieurement résolue entre les cabinets, il ne reste plus qu'à régler l'amendement des capitulations. Les puissances se sont mises d'accord pour laisser la Grèce et la Turquie régler ce dernier point directement entre elles, sous la surveillance de l'Europe.

L'opinion générale est que le grand-vizir sera révoqué au moment de la signature des préliminaires de paix.

Une dépêche de Janina annonce que 400 Grecs, affiliés à l'Ethnike Hetairia, ayant franchi la frontière près de Metzovo, ont été battus.

On télégraphie de Vienne au *Daily Mail* que le sultan consent à l'évacuation de la Thessalie, mais seulement après le payement de l'indemnité.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Corps de cadets. — C'est le 24 et le 25 septembre qu'aura lieu à Langenthal la fête des cadets de la Suisse allemande. 12 corps de cadets ont annoncé leur participation : Aarbourg avec 56 cadets, Huttwyl 60, Aarau, école cantonale, 90, Herzogenbuchsee 105, St-Imier 125, Olten 135, Zofingue 125, Langenthal 148, Thoune 169, Aarau, école de district, 173, Berthoud 193 et Bienne 240 ; en tout 1629 cadets. Les corps de Bienne et de Berthoud ont chacun leur musique; Bienne a deux canons, Thoune et Aarau chacun un.

Singulière annonce. — Il y a quelques jours, on lisait dans les annonces des journaux locaux une demande d'une riche famille anglaise qui cherchait en Suisse une famille protestante honorable pour élever un enfant naturel, âgé de 18 mois, jusqu'à l'âge de 10 ans, pour 500 francs par mois. Diverses personnes ont dû répondre à cette invite. L'une d'entre elles nous communique la réponse qu'elle a reçue et qui, en l'informant qu'elle est à peu près ce que la famille désire, lui demande d'envoyer 5 fr. pour faire prendre des renseignements sur elle. A supposer que 100 personnes risquent leur écu dans cette circonstance, cela fait 500 fr. qui seront gagnés de cette façon et sans qu'il puisse y avoir recours auprès des tribunaux.

Nous pensons qu'il suffira de signaler le fait à l'attention des intéressés pour que ceux-ci gardent leur argent pour eux.

Berne. — Le tir cantonal bernois a été ouvert dimanche conformément au programme. Le cortège officiel, qui comprenait environ 3000 participants, s'est rendu d'abord sur la place Christoffel où a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Adrien de Bubenberg, puis sur la place de fête, au Wylerfeld, où a lieu la remise de la bannière cantonale.

L'affluence au Stand est considérable.

— M. Auguste Meylan, correspondant de la *Revue* de Lausanne et de plusieurs grands journaux étrangers, tels que le *Temps*, de Paris, la *Correspondance belge*, etc., un des journalistes les plus connus et les plus estimés de la Suisse, a succombé subitement dimanche soir, vers 10 heures, à la rupture d'un anévrisme, pendant qu'il écrivait le compte rendu des fêtes du jour.

— Jeudi matin, de très bonne heure, Joseph Wermeille, horloger, Sous-le-Bémont, travaillait à la campagne. Surpris par l'orage, il chercha un abri sous un sapin; mais peu après la foudre tombait sur l'arbre, atteignant mortellement Wermeille.

Wermeille n'avait qu'une petite brûlure sur la hanche gauche et il saignait de l'oreille droite. Mais, circonstance assez singulière, le fluide l'avait complètement déshabillé et ses vêtements étaient en lambeaux; ses souliers étaient même enlevés. Il laisse une veuve et sept enfants sans ressources.

Lucerne. — Les Lucernois célèbrent chaque année l'anniversaire de la bataille de Sempach d'après un programme toujours le même fixé depuis des siècles. La fête débute par un discours prononcé par l'un des membres du gouvernement devant le monument commémoratif; puis a eu lieu une cérémonie religieuse composée d'une messe et de prières pour les âmes des héros de 1386 ; l'après-midi est consacrée à une réunion populaire dans une cantine permanente.

— La compagnie du Kurhaus a décidé de recourir auprès de l'assemblée fédérale contre la décision du Conseil fédéral au sujet des jeux de hasard dans les kursaals. Elle a choisi comme avocat le Dr Weibel, de Lucerne.

Uri. — Le lac du Seelisberg n'a pas de poissons et les écrevisses qui s'y trouvaient autrefois ont complètement disparu. Le gouvernement d'Uri vient de demander au département fédéral de l'intérieur de faire rechercher les causes de ce dépeuplement et le département a chargé un expert, M. Delachaux, à Interlaken, des études nécessaires. M. Delachaux examinera s'il est possible de donner des habitants à ce joli lac et fera un rapport à Berne sur la question.

Voilà, dit la *Revue*, un canton qui est au premier rang, quand il s'agit de repousser les lois et l'ingérence fédérale et qui recourt à Berne pour repeupler un petit lac et y faire revivre des écrevisses. Si au moins il s'était adressé à M. Dürrenmatt ! Mais non ! il y a requête au Conseil fédéral, nomination d'expert, rapport, et si jamais les écrevisses se décident à reprendre possession des bas-fonds délaissés du Seelisberg, c'est que la Confédération les aura vivement encouragées, peut-être même subventionnées. Bonne mère, cette Confédération, toujours prête à aider ceux de ses enfants qui se méfient le plus d'elle, à les combler de subsides, de consultations et même d'écrevisses.

St-Gall. — On ne saurait prendre trop de précautions lorsqu'on est piqué par une mouche; un agriculteur de Rislen, près de Wil, vient d'en faire la triste expérience.

Mardi de la semaine dernière, cet homme, très vigoureux, était occupé à faire les foins, lorsque soudain il fut piqué à la tempe par une mouche. Tout d'abord il ne prit pas garde à la légère blessure que venait de lui faire l'insecte, mais bientôt il ressentit des douleurs si intolérables qu'il fit venir un médecin. Celui-ci constata un empoisonnement du sang, et quatre jours plus tard l'infortuné paysan succombait, après avoir passé par les plus vives souffrances. Il n'avait que 24 ans.

Grisons. — Samedi soir, près de Trimmis, un voyageur du dernier train venant de Coire est tombé sur la voie pendant la marche. Un inspecteur est parti de Coire à la recherche du malheureux et l'a trouvée la tête fracassée. C'est un nommé Nibach, ouvrier des ateliers de Rorschach.

Vaud. — Durant un orage qui a éclaté sur Nyon lundi soir, la foudre a pénétré dans la cuisine de la villa « Le Bosquet », près du pont de Martavaux. On suppose qu'elle a passé par la cheminée, car on a remarqué que cette dernière était dégarnie entièrement, et ensuite dans les conduites du lavoir, dont elle a enlevé le lourd couvert. Sur le trajet, la foudre a brisé quelques ustensiles et deux vitres à la fenêtre qui était close.

---

heureux ! à l'ineffable jouissance de voir à ses pieds ce fier marquis qu'il exécrait.

— Bien, dit-il, je remettrai cela à Maurice.

— C'est un gage d'alliance, ce me semble ?

Jean Lacheneur eut un geste terrible d'ironie et de menace.

— Un gage d'alliance ! s'écria-t-il, comme vous y allez, monsieur le marquis !... Avez-vous donc oublié tout le sang qui a coulé entre nous ? Vous n'avez pas coupé les cordes, soit !... Mais qui donc a condamné à mort le baron d'Escorval innocent ? N'est-ce pas le duc de Sairmeuse ? Une alliance !... Vous oubliez donc que vous et les vôtres vous avez conduit mon père à l'échafaud !... Comment avez-vous remercié cet homme dont l'héroïque probité vous a rendu une fortune !... Vous avez essayé de séduire sa fille, ma pauvre Marie-Anne... Vous ne l'avez pas séduite, mais vous l'avez bien perdue de réputation.

— J'ai offert mon nom et ma fortune à votre sœur.

— Je l'eusse tuée de ma main si elle eût accepté !... C'est que je n'oublie pas, moi, et je vous le prouverai... Si jamais quelque grand malheur atteint la noble famille de Sairmeuse, pensez à Jean Lacheneur... Sa main y sera pour quelque chose...

Il s'emportait, il s'oubliait ; une violente secousse de sa volonté lui rendit sa froideur, et d'un ton posé il ajouta :

— Et si vous tenez tant à voir Maurice, soyez demain à la lande de la Rèche, à midi, il y sera. Au revoir !...

Ayant dit, il se jeta brusquement de côté, franchit d'un bond le talus de l'avenue et disparut dans les ténèbres...

— Jean !... cria Martial d'une voix presque suppliante ; Jean ! revenez ; écoutez-moi !

Pas de réponse...

Et bientôt, le bruit des souliers ferrés du frère de Marie-Anne s'éteignit sur la terre labourée...

Une sorte d'étourdissement, comme après une chute, s'était emparé du jeune marquis de Sairmeuse, et il restait debout à la même place au milieu de l'avenue, immobile, sans projets et sans pensée...

Un cheval qui passait à fond de train, lancé du côté de Montaignac, et qui en passant faillit l'écraser, le tira de cet anéantissement.

Il tressaillit comme un homme éveillé en sursaut, et la conscience de ses actes qu'il avait perdue en lisant la provocation de Maurice lui revint.

Maintenant, il pouvait juger sa conduite, comme l'ivrogne qui, l'ivresse dissipée, constate avec épouvante ses extravagances.

Etait-ce vraiment lui, Martial, le flegmatique railleur, l'homme qui vantait son sang-froid et son insensibilité parfaite, qui s'était laissé emporter ainsi !

Hélas ! oui. Et quand Blanche de Courtomieu, désormais la marquise de Sairmeuse, accusait Marie-Anne, la clairvoyance de sa jalousie ne la trompait pas absolument...

Martial, qui eût dédaigné l'opinion du monde entier, fut comme frappé de vertige, à l'idée que Marie-Anne le méprisait sans doute, et qu'elle le tenait pour un traître et pour un lâche...

C'est pour elle que, dans un accès de rage, il avait voulu une éclatante justification.

S'il suppliait Jean de le conduire près de Maurice d'Escorval, c'est que près de Maurice il espérait trouver Marie-Anne pour lui dire :

— Les apparences étaient contre moi, mais je suis innocent, et je l'ai prouvé en démasquant le coupable.

C'est à Marie-Anne qu'il eût voulu remettre le brouillon qu'il avait conservé, se disant qu'à tout le moins il l'étonnerait à force de générosité...

Son attente avait été trompée, et il n'apercevait plus de réel qu'un scandale inouï.

— Ce sera le diable à arranger, cet esclandre... se dit-il ; mais bast !... personne n'y pensera plus dans un mois. Le plus court est d'aller au devant des commentaires... Rentrons.

Il disait cela : « rentrons », du ton le plus délibéré. Le fait est qu'à mesure qu'il approchait du château, sa résolution chancelait.

La fête de ses noces, qui devait être si magnifique, était déjà terminée; les invités ne se retiraient pas, ils s'enfuyaient...

Martial réfléchissait qu'il allait se trouver seul entre sa femme, son père et le marquis de Courtomieu. Que de reproches alors, de cris, de larmes, de colères et de menaces !... Et il affronterait tout cela...

— Ma foi ! non !... prononça-t-il à demi-voix, pas si bête... Laissons-leur la nuit pour se calmer, je reparaîtrai demain...

Mais où passer la nuit ?... Il était en costume de cérémonie, nu-tête, et il commençait à avoir froid... La maison occupée par le duc à Montaignac était une ressource.

— J'y trouverai un lit, songea-t-il, des domestiques, d'autres habits, du feu, et demain un cheval pour revenir.

C'était une longue traite à faire à pied, mais dans sa disposition d'esprit cela ne lui déplut pas.

Le domestique qui vint lui ouvrir, quand il frappa, faillit tomber de son haut en le reconnaissant...

— Vous, monsieur le marquis !...

— Oui, moi !... Allume-moi un grand feu dans le salon et apporte-m'y des vêtements pour me changer...

Le valet obéit, et bientôt Martial se trouva seul, étendu sur un canapé devant la cheminée.

— Il serait beau de dormir, se disait-il, car le railleur reprenait le dessus.

Il essaya, mais il n'était pas de cette force.

Sa pensée lui échappait pour s'envoler à Sairmeuse, dans cette chambre nuptiale où il avait prodigué les plus exquises recherches du luxe.

Il eût dû y être à cette heure, près de Blanche, cette jeune femme si jolie qui était la sienne, qu'il n'aimait pas, mais dont il était passionnément aimé...

Pourquoi l'avoir abandonnée ?... Etait-elle donc responsable de l'infamie du marquis de Courtomieu ?

La cuisinière s'est tout à coup sentie transportée à l'autre extrémité de la cuisine et a été momentanément privée de l'ouïe.

— Hier, le conseil communal de Lausanne a nommé syndic, en remplacement de M. Cuénoud, M. Berthold van Muyden, président de la Société d'histoire de la Suisse romande.

Le conseil a décidé de mettre au concours la construction de deux ponts, reliant l'un la Cité avec l'Ecole de Médecine, au nord, l'autre les places du Chauderon et de Montbenon, au sud de la ville.

Il a voté à l'unanimité et sans discussion le crédit de 1,000,000 fr. comme subvention de la ville de Lausanne pour le percement du Simplon.

Valais. — Jeudi, le village de Trient était en émoi ; la rivière du Trient a débordé sur plusieurs points et a menacé très sérieusement l'habitation du conseiller du village. Beaucoup de terrain, dont les fenaisons n'avaient pas été faites, ont été emportés. La route de Martigny à Chamonix a été coupée dans le village et menacée d'être coupée sur un second point.

— Le professeur Dr Grœbli, de Zurich, accompagné du guide Knubel, a fait samedi l'ascension du Lyskamm. C'est la première ascension de cette cime depuis la catastrophe de l'année dernière.

Neuchâtel. — La ville de Neuchâtel a décidé de créer une section commerciale à l'école supérieure des jeunes filles.

— Suivant son habitude, le parti libéral aura sa fête champêtre annuelle. Cette fois on a choisi comme emplacement une forêt au-dessus des Hauts-Geneveys.

— Un de ces derniers jours, tous les habitants de la campagne du Châtelard, près les Brenets — une dizaine, dont six domestiques — tombaient subitement malades, et l'un d'eux, M. Jurgensen, fils de feu M. le député Jurgensen, mourait au bout de 36 heures. Quant aux autres personnes atteintes, elles sont toutes en bonne voie de guérison. On suppose qu'il s'agit d'un empoisonnement, car tous les malades présentaient les symptômes d'une intoxication provenant d'aliments altérés. Une enquête a été ouverte. L'autopsie du corps de M. J. permettra sans doute de découvrir la vérité.

ÉTRANGER

Italie. — Le grand éleveur italien, marquis Carcano, possède en ce moment un poney de race Shetland, qui n'a pas plus de 60 cm. de hauteur. Ce gentil petit solipède est parfait de formes, vigoureux et agile. Jusqu'ici les plus petits chevaux connus atteignent 90 à 95 cm. L'éleveur lombard a réussi à réduire cette taille de 30 cm. Quatre de ces petits chevaux consommeraient pour 60 cent. de fourrage par jour.

Grande-Bretagne. — Mercredi matin, Mme Symens, de Regensy Terrace High rond, a coupé la gorge à ses quatre jeunes enfants avec un rasoir et ensuite s'est coupée la gorge à elle-même. Son mari, qui est employé au chemin de fer du métropolitain, était, pendant ce temps-là, à son travail et n'a appris le crime qu'en revenant chez lui pour déjeuner. Deux des enfants étaient morts, les deux autres et la mère étaient mourants. On les a transportés à l'hôpital. On dit que l'ivrognerie a été la cause du crime.

Algérie. — Une curieuse arrestation a été opérée l'autre jour à la gare d'Oran, à l'arrivée du train de Sidi-bel-Abbès. Des agents de la sûreté dont l'attention avait été attirée par les allures dévergondées d'une voyageuse, revêtue de vêtements de religieuse, la suivirent et n'eurent pas de peine à s'apercevoir, sur interpellation, qu'ils avaient affaire à un homme.

C'était un soldat déserteur de la légion étrangère qui comptait pouvoir s'embarquer facilement à Oran grâce au costume que, malheureusement pour lui, il a porté trop crânement.

Il s'est laissé arrêter très facilement, en demandant toutefois aux agents une faveur : celle de se faire photographier dans son original accoutrement.

Il est probable que le major de la garnison, entre les mains de qui la pseudo-religieuse a été remise, n'accédera pas à son désir.

Etats-Unis. — On vient de célébrer à Hill City, au faubourg de Chattanooga (Tennessee), un mariage peu ordinaire. Les deux futurs époux, Mlle Cynthia Kenna et M. William Robertson, avaient pris place dans la nacelle d'un ballon pour recevoir la bénédiction nuptiale ; et à peine le ministre du culte avait-il prononcé les paroles sacramentelles les unissant dans les liens du mariage, que Robertson criait : « Lâchez tout ! » et le ballon s'élevait dans les airs, emportant le nouveau couple. Une forte brise soufflait à ce moment-là et a rapidement emporté l'aérostat au-dessus du Tennessee ; la mariée a pris peur et, d'une hauteur d'environ cent pieds, elle a sauté dans la rivière. Fort heureusement pour elle, des pêcheurs se trouvaient là avec leurs canots, et ils l'ont retirée de l'eau avant qu'elle se noyât. Pendant ce temps-là, Robertson continuait l'ascension, et c'est seulement quand il eut atteint une hauteur de mille pieds qu'il déploya un parachute et opéra sa descente sans accident. Madame était en train d'enlever sa robe de noce toute mouillée et de revêtir une autre toilette. Elle ne se ressentait pas de sa chute et, quelques instants après, les jeunes époux se rendaient dans un pavillon où ils recevaient les félicitations de leurs amis.

CANTON DE FRIBOURG

Ordinations. — Dimanche, dans la chapelle du Séminaire de Fribourg, Monseigneur l'Evêque de Lausanne et Genève a ordonné prêtres MM. les abbés dont les noms suivent :

MM. Genoud, de Vuadens ; Gottofrey, d'Echallens ; Jacob, de Villeneuve (Broye) ; Menoud, de La Joux ; Michel, de Cressier-sur-Morat ; Molleyres, de Saint-Martin ; Romanens, de Sorens ; Saxod, de Genève.

Nomination. — M. l'abbé Blanc, révérend curé de Villars-sur-Glâne, a été nommé pro doyen du décanat de Sainte-Croix.

Morat-Fribourg. — Cette nouvelle voie, dont les travaux vont commencer, aura des stations à Courgevaux, Cressier et Belfaux.

La longueur totale du chemin de fer de Morat à Fribourg sera de 16,8 km., soit environ 17 km.

Le capital-actions de 900,000 fr. a été en grande partie souscrit par l'Etat et les communes. Les frais de construction ne dépasseront pas 1,400,000 fr., et la Banque de l'Etat de Fribourg s'engage à émettre des obligations pour une valeur de 500,000 fr.

La construction de la ligne devra être terminée pour la fin de juin 1898, afin que le 1er juillet de l'année prochaine la voie soit livrée à la circulation.

Foudre. — Jeudi, la foudre est tombée sur un peuplier à Schmitten. Elle a suivi le feuillage et les branches sans les endommager. Elle a atteint l'écorce du tronc qu'elle a perforé. Une partie du tronc a été projetée à près de 50 mètres de distance.

GRUYÈRE

Industrie des pailles. — La *Limmat*, de Zurich, fait un tableau des plus attrayants du Freiamt argovien et surtout de la petite ville de Wohlen, dans le district de Bremgarten. Wohlen doit sa prospérité uniquement à l'industrie de la paille qui existe depuis bien longtemps, mais qui a pris depuis 1801 une extension considérable et s'est aussi grandement perfectionnée. « Là, dit la *Limmat*, aucun pâté de maisons, aucun bâtiment double à 4 ou 5 étages, destiné à recevoir 8 ou 10 familles ; aucune rangée de constructions sans un brin d'herbe à proximité. — Toutes les maisons sont à un étage, deux tout au plus, et organisées de façon à recevoir une ou deux familles. Et pas une maison qui n'ait son jardin, les uns plus grands, les autres moins, mais tous bien entretenus et entourés de jolies clôtures. » — C'est la vraie petite ville de l'avenir, un modèle de propreté et de confort. La campagne aux environs est fort belle, et les vergers en particulier donnent à toute la contrée un aspect des plus florissants.

Concours. — Un concours est ouvert pour les travaux de réparation du pont en pierre du chemin de Lévy. (Voir *Feuille officielle.*)

Dépôt des soumissions jusqu'au 26 juillet prochain, à 6 heures du soir. *(Communiqué.)*

Pour la rédaction : Louis Courthion.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . .	» 2 50	6 mois . .	» 5 —

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

☛ Ce numéro est accompagné d'un supplément concernant l'hôpital cantonal fribourgeois.

— Pauvre fille !... pensait-il quelle nuit de noces !...

Au jour, cependant, il s'endormit d'un sommeil fiévreux et il était plus de neuf heures quand il s'éveilla.

Il se fit servir à déjeuner, décidé à rentrer à Sairmeuse, et il mangeait de bon appétit, quand tout à coup :

— Qu'on me selle un cheval, s'écria-t-il. Vite !... très vite !...

Il venait de se rappeler le rendez-vous de Maurice... Pourquoi ne pas s'y rendre !...

Il s'y rendit, et, grâce à la rapidité de son cheval, il mettait pied à terre à la Rèche comme sonnait la demie de onze heures.

Les autres ne devant pas être arrivés encore, il attacha son cheval à un arbre du petit bois de sapins, et lestement il gagna le point culminant de la lande.

Là avait été autrefois la masure de Lacheneur... Il n'en restait que les quatre murs noircis par l'incendie et à demi éboulés...

Depuis un moment, Martial contemplait ces ruines, non sans une violente émotion, quand il entendit un grand froissement dans les joncs.

Il se retourna : Maurice, Jean et le caporal Bavois arrivaient...

Le vieux soldat portait sous le bras un long et étroit paquet enveloppé de serge : c'était des épées que, pendant la nuit, Jean Lacheneur était allé chercher à Montaignac, chez un officier à demi-solde.

— Nous sommes fâchés, monsieur, commença Maurice, de vous avoir fait attendre. Remarquez toutefois qu'il n'est pas midi... Puis nous comptions peu sur vous...

— Je tenais trop à me... justifier, interrompit Martial, pour n'être pas exact.

Maurice haussa dédaigneusement les épaules.

— Il ne sagit pas de se justifier, monsieur, dit-il d'un ton rude jusqu'à la grossièreté, mais de se battre.

Si insultants que fussent le geste et le ton, Martial ne sourcilla pas.

— Ou le malheur vous rend injuste, dit-il doucement, ou M. Lacheneur ici présent ne vous a rien dit.

— Jean m'a tout raconté...

— Eh bien, alors ?...

Le sang-froid de Martial devait jeter Maurice hors de soi.

— Alors, répondit-il, avec une violence inouïe, ma haine est pareille, si mon mépris a diminué... Vous me devez une rencontre, monsieur, depuis le jour où nos regards se sont croisés sur la place de Sairmeuse, en présence de Mlle Lacheneur... Vous m'avez dit ce jour-là : « Nous nous retrouverons ! » Nous voici face à face... Quelle insulte vous faut-il pour vous décider à vous battre ?...

Un flot de sang empourpra le visage du marquis de Sairmeuse ; il saisit une des épées que lui présentait le caporal Bavois, et tombant en garde :

— Vous l'aurez voulu, dit-il d'une voix stridente... Le souvenir de Marie-Anne ne peut plus vous sauver...

Mais les fers étaient à peine croisés, qu'un cri de Jean et du caporal Bavois arrêta le combat.

— Les soldats !... crièrent-ils, fuyons !...

Une douzaine de soldats, en effet, approchaient courant de toutes leurs forces.

— Ah ! je l'avais bien dit !... s'écria Maurice, le lâche est venu, mais il avait prévenu les gendarmes !...

Il bondit en arrière et, brisant son épée sur son genou, il en lança les tronçons à la face de Martial en disant :

— Voilà ton salaire, misérable !...

— Misérable !... répétèrent Jean et le caporal Bavois, traître !... infâme !...

Et ils s'enfuirent laissant Martial foudroyé...

Un prodigieux effort le remit. Les soldats arrivaient ; il courut au sous-officier qui les commandait, et d'une voix brève :

— Me reconnaissez-vous ?...

— Oui, répondit le sergent, vous êtes le fils du duc de Sairmeuse.

— Eh bien, je vous défends de poursuivre ces gens qu fuient !...

Le sergent hésita d'abord, puis d'un ton décidé :

— Je ne puis vous obéir, monsieur, j'ai ma consigne.

Et s'adressant à ses hommes :

— Allons, vous autres, haut le pied !

Il allait donner l'exemple, Martial le retint par le bras.

— Du moins, fit-il, vous ne refuserez pas de me dire qui vous envoie...

— Qui ?... le colonel, parbleu ! d'après les ordres que le grand prévôt, M. de Courtomieu, lui a envoyés hier soir par un homme à cheval... Nous sommes en embuscade en bas dans le bois, depuis le point du jour... Mais lâchez-moi, sacré tonnerre !... vous allez me faire manquer mon expédition...

Il s'échappa, et Martial, plus trébuchant qu'un homme ivre descendit la lande et alla reprendre son cheval.

Mais il ne rentra pas au château de Sairmeuse... Il revint à Montaignac, et passa le reste de l'après-midi enfermé dan sa chambre.

Et le soir même il expédiait à Sairmeuse deux lettres... L'une à son père, l'autre à sa jeune femme.

XXXIX

Si abominable que Martial imaginât le scandale de ses emportements, l'idée qu'il s'en faisait restait encore au-dessous de la réalité.

La foudre tombant au milieu de la galerie n'eût pas impressionné les hôtes de Sairmeuse si terriblement que la lecture de la provocation de Maurice d'Escorval.

Un frisson courut par l'assemblée, quand Martial, effrayant de colère, lança la lettre froissée au visage de son beau-père, le marquis de Courtomieu.

Et quand le marquis s'affaissa sur un fauteil, quelques jeunes femmes, plus sensibles que les autres, ne purent retenir un cri d'effroi...

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Travaux au concours.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission, d'ici au 24 juillet inclusivement, les travaux de construction d'un mur de soutènement en aval du pont de la Trême (Bulle-La Tour).

Les soumissions seront déposées sous pli cacheté, auprès de M. le syndic, jusqu'à 8 heures du soir, et porteront la suscription : « Soumission pour la construction d'un mur sur la Trême. »

La Tour, le 11 juillet 1897.

Le Secrétariat communal.

Syndicat des jardiniers

du canton de Fribourg.

Assemblée générale le ***dimanche 25 juillet,*** à 2 heures après midi, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

A 3 heures, conférence théorique et pratique sur l'utilité et l'importance des arbres fruitiers et d'ornement, donnée par un vieux praticien.

Toutes les personnes qui s'intéressent à cette partie sont cordialement invitées.

TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuirs à semelles.
Empeignes suisses et étrangères.
Veau ciré, basanes.
Grand choix de TIGES
en tous genres.
Corderie, fils.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers.
Huiles et graisses.
Prix les plus réduits.
Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle :
Rue de Bouleyres.
Ouvert tous les jeudis.

PERNET Frères, ROMONT

PEAUX DE CAILLETS
vieilles Ier choix
à 4 fr. 20 la douzaine.

A VENDRE

Un ***DOMAINE*** de 8 à 9 poses première qualité avec maison d'habitation, grange, écurie, situé dans la Basse-Gruyère.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Bulle.*

Vins à l'emporter.

Le soussigné est toujours bien fourni en bons ***vins rouges et blancs,*** depuis ***40*** cent. le litre.

Jos. SUDAN,
cave des Amis,
maison Barras,
vis-à-vis du Cheval-Blanc.

Torche, à Vuadens, achète ***planches bois dur*** et ***liteaux.***

On a trouvé une montre.

La réclamer chez Clément Leibundgut, à La Tour-de-Trême.

BREVETÉ!!!
LE
Ciment Universel
de Plüss-Staufer

est incontestablement ***sans rival*** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de ***65*** cent.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle.

L'Hôtel de Ville de Romont

sera exposé en location aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, le 24 août prochain, à 2 1/2 heures de l'après-midi.

Dans le bâtiment ont lieu les séances du Tribunal et de la Justice de paix, les élections et votations.

Grande salle pour fêtes, concerts etc.

Grand vendage, salle à manger, logement, plusieurs chambres à coucher ; deux caves, deux écuries.

Téléphone. *Eclairage électrique.*

Entrée en jouissance le 1er novembre prochain.

Les conditions déposent au Secrétariat communal.

Romont, le 12 juillet 1897.

Pour l'administration communale,
Le Syndic : ***Ph. Clément.***

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon ; force motrice électrique.

Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

AVIS

Mon dépôt de ***ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux*** en grès dur de Belgique de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux ; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions ; charbon de foyard première qualité.

Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.

Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, *ancien bâtiment de la tannerie.*

J. VIALE

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

GROS & DÉTAIL Prix avantageux.

Produits alimentaires.
Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge.
Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour volaille.
Bourre d'épeautre.

LA
Filature de Fribourg
Fabrique de drap

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.

Ouvrage consciencieux et soigné.

Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.

Dépôts : M. Charles Forney, à *Romont;* M. Pittet-Vienny, à *Bulle* ; Mme Alphonsine Deillon, *Vuisternens-dev.-Romont;* M. César Rapin, nég., *Payerne;* MM. Victor Allazia & Cie, *Mézières* (Vaud).

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.

Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.

PRIX TRÈS RÉDUITS

COURTAGE
PLACEMENT DE DOMESTIQUES

MM. Renevey, Deschenaux & Cie informent l'honorable public de la ville et de la campagne qu'ils ont ouvert à la

rue de la Préfecture 184, **Café agricole,**
FRIBOURG

un bureau de courtage et une agence de placement de domestiques.

Achat et vente d'immeubles.
Location de domaines, établissements publics, etc.
Bureau de placement
pour cochers, cuisinières, valets de chambre, domestiques, etc.

Discrétion absolue. *Conditions très avantageuses.*

Se recommandent

RENEVEY, DESCHENAUX & Cie.

LESSIVE PHÉNIX

le plus ancien, le meilleur et le plus réputé de tous les produits de ce genre.

Se défier des innombrables contrefaçons auxquelles son excellente qualité a donné naissance et exiger rigoureusement sur chaque paquet la marque de fabrique, *l'oiseau le PHÉNIX* et la raison sociale des *seuls* fabricants en Suisse :

Redard & Cie, à Morges.

TOUTE FEMME

a, a eu ou aura, à un degré quelconque, une forme d'anémie. Tout homme, tout être humain, grand et petit, use, dépense, détruit continuellement du sang et des globules rouges. Tous doivent le reconstituer tous les jours et sans discontinuité. L'anémie ouvre la porte à toutes les maladies, à l'œuvre destructive des microbes malfaisants. La pilule hématogène, signée Dr J. Vindevogel et A. Bret, convient donc à tous, à tous les âges de la vie ; elle est indispensable dès qu'il y a faiblesse, état anémique, digestibilité amoindrie, langueur des fonctions, épuisement vital ou nerveux, débilité de toute origine, état dystrophique ou malnutrition, impuissance et stérilité.

La grossesse, la lactation, les âges de croissance, les états de convalescence, les formes diverses d'anémie et de chlorose, les états nerveux, les névroses, la danse de St-Guy, l'albuminurie, l'imminence de l'état morbide qualifié tuberculose ou phtisie, la phtisie confirmée et fébrile, tout état qui accuse un ralentissement de nutrition, de digestion, de reconstitution du sang et des forces ; voilà les états où la ***Pilule hématogène*** triomphe parce qu'elle nourrit, refait le sang et les forces de l'économie.

Le Dr J. Vindevogel conseille la pilule avec le repas, soit au début, soit à la fin : 2 à 3 par jour pour les cas légers, dans lesquels il ne faut que fouetter la fonction de l'hématose. La durée se limite ici à deux ou trois semaines par trimestre, surtout au début du printemps et en automne (mars et novembre). Dans les états morbides signalés, la dose monte de 3 à 5, 6 par jour, toujours aux repas ; la durée du traitement est de 6 à 10 semaines, rarement plus longue. On revient ensuite tous les mois, pendant 8 à 15 jours, à l'usage de 2 ou 3 pilules par jour, pour bien maintenir la guérison et consolider la santé : ce procédé éloigne la rechute ou la récidive.

Les flacons de 125 pilules sont logés dans des boîtes cylindriques : l'étiquette porte la signature du Dr VINDEVOGEL et celle de A. BRET, pharmacien. Ces signatures doivent être exigées comme garantie de l'authenticité de la formule et du produit.

Le prix est de ***4*** fr. ***50*** c. la boîte de ***125.*** — Toute bonne pharmacie, soucieuse de servir les intérêts de ses clients, devra être à même d'en fournir aux intéressés.

En vente dans toutes les pharmacies.

AGENCE FRIBOURGEOISE
DE
RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

F. DUCOMMUN
119, rue des Chanoines
FRIBOURG

ASSURANCES
vie, accidents, bétail, incendie, bris de glaces, etc.
CONDITIONS AVANTAGEUSES

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.
Pommes évaporées, douces et aigres.
Poires sèches.
Abricots évaporés.
Figues Elémé et Smyrne.
Beau choix de **café rôti** (grillé).
Au magasin de comestibles
Louis TREYVAUD, Grand'rue 38,
BULLE

Contre les taons :
HUILE SOUVERAINE
Pharmacie DAVID, Bulle.

A louer :

A La Tour, un ***logement.***
S'adresser à Ed. Sermoud, audit lieu.

Fille de cuisine robuste trouverait emploi tout de suite dans un hôtel de Bulle.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

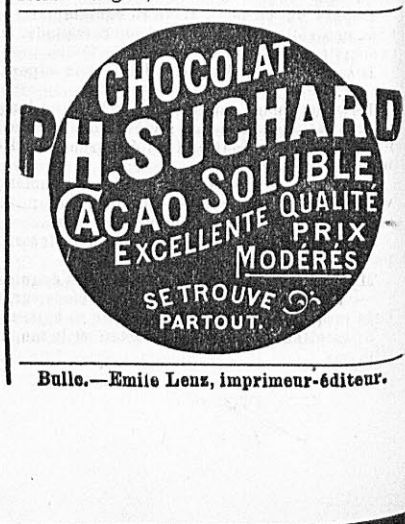

Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNEM
Pour la Suisse : 1 an,
» » 6 moi
Etranger, 1 an, 9 fr. ; 6
payable d'avan
Prix du numéro :
On s'abonne dans les
de poste.

BULL

L'incide

Les Bernois ont
manche leur tir c
statue d'Adrien de
de Morat.

Songeant, à cett
était trop étroitem
benberg pour n'étr
nument l'avait spé
senter.

Les Moratois dé
Struby et Wegmull
que M. le pasteur

Au banquet, qui
du tir, ce fut M. B
nom de la vieille et
songer à la situatio
dès longtemps écou
celle qui est faite
Téméraire, M. Blu
de toutes les volon
à laquelle il a sans
celle de toute la G
s'écrier au milieu

« Nous constitu
bien faible minorit
6000 signatures po
par combien de po
dû passer ces signa
qu'un nom ; nous
bourgeoise, qui pen
du peuple bernois,
nois. »

FEUILLETO

MONSI

ÉM

Il y avait bien ving
Jean Lacheneur et
comme des statues, pâ
Ce fut Mme Blanch
Pendant que le mar
personne encore songe
Sairmeuse trépignait
jeune marquise essaya
Le poignet meurtr
cœur gonflé de haine
de mariée, elle eut la
jaillir, elle sut contrai
— C'est vraiment
malentendu qui s'exp
ment, aux personnes l
Et aussitôt, s'avanç
fit signe à l'orchestre
Mais aux premières
nement, tous les invit
pitèrent vers la porte.
On eût dit que le feu
se retirait pas, on fuy
Une heure plus tôt,
Sairmeuse étaient ex
plates adulations...
En ce moment, ils
foule si noble un homm